

## « Les jeunes professionnels face aux enjeux de la rentabilité des services d'assainissement solide et liquide »

Compte rendu de la rencontre intérieure de Ouahigouya

**Date** : Le Jeudi 13 septembre 2012

**Lieu** : Salle de conférence de la Direction de la Planification de la ville de Ouahigouya

**Modérateur**: Monsieur Sidi Gacko



### i. De quoi s'agit-il?

L'absence de rentabilité financière et d'accès au financement public touche de nombreux professionnels des services d'assainissement solide et liquide. Elle nuit généralement à l'image de ces filières qui souffrent d'un manque de professionnalisation et de reconnaissance du public.

C'est sur cette problématique que la Mairie de Ouahigouya et le réseau Projection ont proposé aux professionnels du secteur de partager leur réflexion pour comprendre les aspirations et solutions de chacun.

## ii. Enjeux et problématiques

- Quelles idées/solutions pour proposer un service public d'assainissement de qualité à un prix acceptable pour la population et qui garantit un revenu pour l'exploitant ?
- Comment professionnaliser les filières, les acteurs ?
- Quelles sources de financement? A qui doivent-elles être destinées ?
- Quel(le)s partenariats/rerelations entre les communes et les Professionnels des services d'assainissement? Quelle est la maîtrise d'ouvrage communale idoine ?

## iii. Présentations et débats:

- ***La rentabilité et le financement des services d'assainissement solide, au travers de l'exemple de l'Association Bayiri Malguéré du Zondoma (ABMZ) qui intervient sur la commune de Gourcy. Monsieur Guiro Sayouba, président de l'ABMZ.***

Cet exposé a permis de présenter précisément le mode de fonctionnement de l'ABMZ et de mettre en lumière les difficultés auxquelles cette structure est confrontée, principalement axées sur :

- les frais de fonctionnement élevés qui obligent à diversifier l'activité pour ventiler l'amortissement des dépenses incompressibles. Sans cette diversification des activités, il est souvent difficile d'arriver à rentabiliser un service de collecte des déchets.
- la faible taille du marché et la faible capacité de production des structures ne permettent pas d'atteindre une productivité satisfaisante. Il s'agit d'un facteur bloquant pour de nombreuses villes de petite taille où les opérateurs de l'assainissement doivent composer avec de faibles marges et un marché restreint.
- l'insuffisance du taux actuel de recouvrement des ménages, ce qui interroge l'intérêt des ménages pour les questions d'assainissement.
- le manque de ressources des autorités compétentes, qui oblige les opérateurs à rechercher des partenaires financiers externes à la commune.

- ***La rentabilité et le financement des services d'assainissement liquide.*** Monsieur Alidou Bandé, Président de l'Association Burkinabè pour l'Assainissement et la Sauvegarde de l'Environnement.

Cet exposé a permis de faire un bref éclairage sur les professions rattachées à l'activité de la vidange. Ce secteur souffre aujourd'hui d'un manque de professionnalisation et de reconnaissance des autorités qui nuit à sa rentabilité et sa valorisation. Pour Alidou Bandé, il est pourtant possible de générer du profit en proposant un service adapté de vidange, malgré les difficultés (activité saisonnière, faible moyen des ménages, vidange mécanique souvent dépendante du coût du carburant et de la circulation...). C'est pourquoi Alidou Bandé souhaite aujourd'hui fédérer les vidangeurs manuels intervenant sur la commune de Ouagadougou pour leur permettre de travailler plus efficacement et d'être mieux pris en compte par les autorités.

- ***L'expérience d'une commune urbaine burkinabè en matière de gestion des services publics, spécifiquement dans le domaine de l'assainissement liquide et solide, le cas de la ville de Ouahigouya.*** Monsieur Sekou Zerbo, Direction des Services Techniques Municipaux.

Sekou Zerbo a apporté un éclairage sur l'organisation des services municipaux et les compétences qui leurs sont dévolues. L'assainissement est à la charge de la Direction des Services Techniques Municipaux, qui a pour mission de coordonner les efforts de tous les acteurs et de proposer un service public d'assainissement solide et liquide de qualité. Avec la décentralisation, les communes doivent se doter d'un plan stratégique pour l'assainissement et le mettre en œuvre. Il faut garder à l'esprit que le secteur de l'assainissement ne génère pas de recettes spécifiques pour les Communes (A Ouahigouya, ressources propres de l'assainissement : 0 Fcfa ; dépenses communales pour l'assainissement : environ 10 millions de Fcfa). La DSTM doit donc fonctionner avec ce qu'il est prévu d'allouer à l'assainissement dans le budget communal.

L'objectif de la Mairie de Ouahigouya est de pouvoir travailler en bonne intelligence avec l'ensemble des professionnels du secteur afin de coordonner au mieux l'activité sur la

Commune et de proposer un service d'assainissement efficient. Dans cette optique, Sekou Zerbo envisage de créer un cadre de concertation avec les professionnels de l'assainissement pour échanger sur le sujet.

#### iv. Pistes de réflexion et points clés du débat:

Les échanges ont essentiellement porté sur les points suivants :

- Pour beaucoup de participants, il est regrettable de constater que l'assainissement ne semble pas constituer une priorité du Gouvernement burkinabè qui ne se donne pas les moyens nécessaires pour mettre en œuvre une véritable politique dans ce secteur. Néanmoins, il convient de noter que les problématiques d'assainissement sont encore récente et qu'il faudra du temps pour que l'action se coordonne.
- La question de la pertinence des actions de sensibilisation/plaidoyer en faveur de l'assainissement a été largement débattue.
  - Certains participants estiment que les opérations de sensibilisation permettent aux populations de prendre conscience des enjeux et du caractère primordial de l'assainissement et peut avoir un impact positif sur le raccordement des ménages et le taux de recouvrement. Cela va dans le sens de favoriser la reconnaissance auprès du public de la filière et des acteurs qui la composent.
  - Un point de vue différent a également été exprimé par certains acteurs qui se montrent plus réservés sur la portée des actions de sensibilisation. Selon eux, la population est suffisamment sensibilisée aux questions d'assainissement mais ne souhaite pas payer pour un service qui ne lui est pas réellement rendu (de nombreux opérateurs déposent les déchets dans un bas fond, ce qui ne résout pas le problème). Il faut d'abord professionnaliser le secteur avant de demander à la population de payer davantage. C'est donc auprès des autorités compétentes et des partenaires qu'il faut axer les actions de plaidoyer pour qu'ils s'impliquent davantage (notamment financièrement) sur ces questions.

⇒ Au-delà de la sensibilisation des ménages, certains participants ont suggéré que les Municipalités, en lien avec les services de l'Etat, soient davantage actives pour sanctionner les ménages qui pratiquent le dépôt sauvage d'ordures ainsi que le dépotage de boue de vidange sur la voie publique. Des expériences similaires au Ghana ou encore au Rwanda ont permis d'assainir l'environnement urbain. La sanction pourrait avoir un effet dissuasif et obligerait les ménages à avoir recours à un opérateur reconnu par les autorités communales. Cependant, il faut prendre en compte la position délicate des Communes sur ce sujet : les mentalités évoluent lentement, et la sanction sans pédagogie peut ne pas être comprise par la population.

➤ Les participants se sont accordés sur la nécessité de professionnaliser les filières d'assainissement solide et d'assainissement liquide. Plusieurs pistes doivent être étudiées :

- un soutien matériel plus conséquent permettrait aux structures de travailler dans des conditions d'hygiène et de sécurité plus acceptables. L'achat des équipements représente une dépense à laquelle il est difficile de faire face sans un appui financier.
- un renforcement des capacités des acteurs serait le bienvenu afin de mieux maîtriser les bases en matière de gestion d'une structure, dans une optique de travailler plus efficacement et à moindre coût.
- un soutien financier plus important de la part des Municipalités. Le débat s'est focalisé sur ce point. Tous les acteurs conviennent qu'il est aujourd'hui difficile de rentabiliser un service d'assainissement, ce qui nécessite que les Municipalités prennent en compte cette situation, dans la mesure où l'assainissement fait partie de leur compétence. Au-delà de la faible capacité budgétaire des Communes, de nombreux problèmes se posent pour les Municipalités pour accéder aux requêtes des opérateurs :

Que ce soit en matière de gestion des ordures ou de vidange, il est souvent difficile de répertorier tous les opérateurs qui interviennent sur le territoire communal. Cette situation est d'autant plus problématique que certains opérateurs bénéficient de soutiens financiers de bailleurs sans que la Mairie n'en soit automatiquement

informée. Certains bailleurs se demandent justement s'il ne serait pas plus judicieux de responsabiliser la Mairie sur la gestion des fonds de coopération qui concernent les domaines d'intervention de la Commune. Les opérateurs redoutent les lourdeurs administratives que pourrait engendrer le transit des subventions par les caisses de la Commune, d'où une possible perte d'efficacité. Néanmoins, tous les participants s'accordent sur le fait que les Municipalités doivent être informées de l'octroi de subventions.

⇒ Existe-il aujourd'hui une réelle confiance entre les acteurs ? La mise en place d'un cadre de concertation permettrait de travailler en bonne intelligence entre tous les acteurs impliqués. La Mairie jouerait ainsi pleinement son rôle de Maître d'Ouvrage de la politique locale d'assainissement.

Il est à noter qu'une majorité de structures ne tiennent pas de comptabilité et de fait ne fournissent pas de rapports d'activité qui pourraient permettre aux Communes d'adapter leur soutien. La tenue de la comptabilité présenterait de nombreux avantages :

-Elle formaliserait les relations entre la Mairie et les opérateurs.

-Elle permettrait à la Mairie de mieux coordonner l'activité sur le territoire communal.

-Elle faciliterait les demandes de soutien financier auprès de la Mairie ou d'autres bailleurs, dans la mesure où les opérateurs disposeraient des documents qui précisent et justifient les difficultés qu'ils rencontrent.

➤ Dans la quasi-totalité des communes burkinabè, il n'existe pas de cadre formel d'échanges entre les acteurs de ces filières. Monsieur Sekou Zerbo souhaite mettre en place un cadre de concertation qui permettra de discuter des difficultés et de coordonner plus facilement les services d'assainissement au sein de la Commune de Ouahigouya.

➤ La généralisation des contrats/protocoles de collaboration entre la Municipalité et les opérateurs de l'assainissement s'avère une solution des plus pertinentes. Elle permettrait :

-de préciser les modalités d'intervention de chacun des opérateurs (zone d'intervention, durée du contrat...) et les moyens mis à disposition pour cela. Cela va clairement dans le sens de professionnaliser la filière.

-de renseigner les droits et devoirs de l'ensemble des parties prenantes : la Mairie, les opérateurs mais également les ménages bénéficiaires. La Mairie aurait plus de facilité à coordonner les structures opératrices sur le territoire ; les opérateurs auraient davantage de garantie dans la réalisation de leur activité (recouvrement auprès des ménages plus facile, moyens mis en œuvre plus lisibles), enfin les ménages auraient l'assurance de bénéficier d'un service d'assainissement de qualité.

-d'obliger les opérateurs à se conformer à la législation en matière de respect de l'environnement.

Etaients présents à cette rencontre :

Prénom, Nom	Structure	Email	
Maximin Ky	CEAS/SGP (Ouagadougou)	engicodes@hotmail.com, 70 14 14 27	1
Jean-Louis Bassinga	GEDES/BED-IC	<a href="mailto:jeanlouisbassinga@gmail.com">jeanlouisbassinga@gmail.com</a>	2
Khaled Yattara	Eau Vive	kyattara@eauvive.org, 72 65 80 47	3
Aboubacar Naon	DRAH- Nord	badoi2@yahoo.fr, 70 31 05 13	4
Djina Ouattara	District sanitaire de Ouahigouya	djinao@yahoo.fr, 78 24 24 38	5
Gilbert Kaboui	AN COP	75 21 06 46	6
Adama Bary	Béwego Nére	72 18 32 71	7
Aimé Pitroipa	ONG Bibir	70 75 04 96	8
Drissa Somé	Direction provinciale de l'environnement Yatenga	78 19 87 24	9
Alassane Tiendrebeogo	Association Yolgnendé de Saaba	78 04 40 72	10



Zakaria Sawadogo	Mairie de Ouahigouya	76 68 08 22	11
Tidiane Nabassaga	Association des Jeunes pour le Développement (AJD)	71 07 86 60	12
Moussa Ouedraogo	Bang N Tun(m)	78 05 72 02	13
David-Hiver Ouedraogo	En charge de la traduction franco/mooré de la rencontre	Davi_hiver@yahoo.fr	14
Safiatou Moimbou	Association Kwee Mo Logou	70 61 63 33	15
Jean Kindo	Association Beogo Néré	40 55 04 18	16
Helène Kafando	Association Beogo Néré	72 05 83 43	17
Monsieur Ouedraogo	Association Bayiri Nooma	76 82 07 12	18
Madame Sawadogo	Association Vie Meilleure	70 29 46 31	19
Sidi Gacho	Médiateur		20
Sekou Zerbo	DSTM (Mairie de Ouahigouya)	zerb_sek@yahoo.fr, 70 09 59 81	21
Guiro Sayouba	ABMZ (Gourcy)	guiroabmz@yahoo.fr	22

Moustapha Ouedraogo	Agent-voyer de la Mairie de Gourcy	moustaf.oued@gmail.com, 70 29 76 88	23
Germain Ouedraogo	Chargé de Projet de la Coopération Internationale Communale, Mairie de Gourcy	ouedlgermain@gmail.com, 70 29 76 88	24
Brice Lesage	Volontaire CIC, Mairie de Gourcy	lesagebrice@gmail.com	25
Alidou Bandé	Association Abase (Ouagadougou)	<a href="mailto:alidouband@yahoo.fr">alidouband@yahoo.fr</a>	26
Germain Labonne	Réseau Projection (Ouagadougou)	germain.labonne@reseauprojection.org	27
Alice Comte	Réseau Projection (Ouagadougou)	<a href="mailto:alice.comte@reseauprojection.org">alice.comte@reseauprojection.org</a>	28

**Pour aller plus loin :**

La discussion continue !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques

Par mail : [germain.labonne@reseauprojection.org](mailto:germain.labonne@reseauprojection.org) ou [alice.comte@reseauprojection.org](mailto:alice.comte@reseauprojection.org)